

# ADHÉSION 2021

ADHÉRER A L'ARSEAA, C'EST OEUVRER POUR UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE, PLUS JUSTE ET PLUS INCLUSIVE OÙ CHACUN TROUVE SA PLACE



# L'ARSEAA, SA MISSION...

L'Arseaa, créée en 1943, est une association laïque **reconnue d'utilité publique** depuis 1996. Elle est un acteur de l'**Économie Sociale et Solidaire** et a été agréée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale.

Sa mission est d'accueillir et d'accompagner des personnes, du très jeune enfant à la personne âgée : en fragilité psychique, en situation de handicap, en risque d'exclusion, en situation de vulnérabilité...

L'Arseaa intervient à un moment de leur parcours de vie pour les accompagner, les soigner, développer leurs potentiels et leurs compétences.

Elle forme de jeunes adultes accueillis dans nos établissements, de futurs professionnels de l'intervention sociale, et des professionnels.

**En tant qu'association d'action sociale, médico-sociale,  
de santé et de solidarité,  
l'Arseaa joue un rôle de cohésion sociale et  
participe à la transformation de la société.**

## L'ARSEAA EN CHIFFRES, C'EST



17 000

personnes accueillies,  
formées et accompagnées  
chaque année

**C'EST UN ACCOMPAGNEMENT RÉPARTI SUR LE TERRITOIRE OCCITANIE OUEST  
DANS 11 POLES ET 6 CHAMPS D'INTERVENTION :**



**SOCIAL  
SOCIO  
JUDICIAIRE**

**EMPLOI  
COMPÉTENCES  
et HANDICAP**

**PREVENTION  
PROTECTION  
DE L'ENFANCE**

**MÉDICO-  
SOCIAL**

**FORMATION  
RECHERCHE**

**SANITAIRE**

Ce qui fait le fondement même d'une association, ce sont ses adhérents, engagés dans un projet de société porteur de mission d'intérêt général, à côté des autres parties prenantes.

## NOUS AVONS BESOIN DE VOUS...

- Pour **soutenir le projet associatif** de l'Arseaa et défendre les valeurs de solidarité, du vivre ensemble, du respect des différences,
- Pour **offrir et partager votre expérience**, votre vision, ce que vous avez à transmettre,
- Pour **militer** avec nous et nous **accompagner** dans notre capacité d'**interpeller** la puissance publique,
- Pour **contribuer à enrichir** la vie associative.

En adhérant à l'Arseaa, en 2021, vous pourrez :



Prendre part et voter à l'**Assemblée Générale** annuelle, voire être candidat.e à la fonction d'administrateur.trice



Participer à des **commissions** et **groupes de travail** transversaux pour enrichir la vie associative



Etre informé(e) de la **vie de l'association**, de ses **projets et réalisations** au travers de ses différents supports de communication et via les réseaux sociaux

Vous avez la possibilité, selon les statuts et votre qualité, d'intégrer le Collège « **Personnes Qualifiées** », « **Usagers** », « **Partenaires institutionnels** » ou « **Salariés** ».

Pour cela, il suffit d'adresser votre demande d'adhésion à **Monsieur le Président** à l'aide du bulletin d'inscription joint et de régler la **cotisation annuelle de 15 €**.

# CHERS FUTURS ADHÉRENTS,

**1** - Pour participer à l'Assemblée générale prévue le **24 Juin 2021**, prendre part aux échanges et votes, **votre bulletin d'adhésion et votre cotisation devront nous parvenir pour les Conseils d'Administration prévus le 22 Avril et/ou le 25 Mai 2021** (dernier délai).

**2** - L'Assemblée Générale 2021 est électorale, c'est-à-dire que vous serez également appelés à élire les représentants de votre collège au Conseil d'Administration, selon le nombre de sièges à pourvoir :

- Collège «Personnes Qualifiées» : 8
- Collège «Usagers» : 3
- Collège «Partenaires institutionnels» : 1
- Collège «Salariés» : 3

Si vous souhaitez être candidat à la fonction d'Administrateur, notez qu'un appel à candidatures auprès de tous les adhérents se fera à l'issue du CA d'Avril.

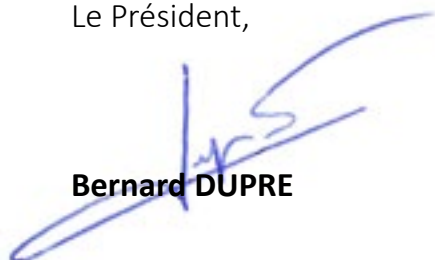
Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous portez aux missions de l'Association. Nous espérons vivement pouvoir vous compter parmi les membres de l'Arseaa, en 2021.

Pour toute demande d'information supplémentaire, n'hésitez pas à nous contacter :

- par mail à [presidence@arseaa.org](mailto:presidence@arseaa.org) ou [p.grivart@arseaa.org](mailto:p.grivart@arseaa.org),
- ou via notre référente «Vie associative», Clarisse BOUR, à l'adresse suivante : [c.bour@arseaa.org](mailto:c.bour@arseaa.org) et par tél. : 05 61 19 24 29

TOULOUSE, le 13 Février 2021

Le Président,



**Bernard DUPRE**

Le Trésorier,



**Philippe GRIVART**

**Vous souhaitez en savoir plus ?**  
Suivez-nous et/ou prenons contact :



[nousrejoindre@arseaa.org](mailto:nousrejoindre@arseaa.org)



[www.arseaa.org](http://www.arseaa.org)



sur les réseaux sociaux